



Espace réservé à l'administration :

Reçu par		N° de demande :	
----------	--	-----------------	--

Date dépôt de la demande :

1. Identification du lieu des travaux

Adresse :			
# lot :		Matricule :	

2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description des travaux

Type de travaux : Fermette domestique Microculture biointensive

Type de fondation : fondation de béton coulé à l'abri du gel dalle monolithique* pilotis* autre : _____

* Ces types de fondations doivent être conçues et approuvées par un ingénieur reconnu.

Superficie du bâtiment à l'usage Fermette: _____ m²

Hauteur du bâtiment à l'usage Fermette: _____ m

Animaux :

Gros (ex : cheval, vache, bison, etc.) : nombre : _____

Moyen (ex : chèvre, mouton, wapiti, lama, etc.) : nombre : _____

Petit (lapin, poule, caille, etc.) : nombre : _____

Entreposage et disposition des fumiers : _____

Abri pour animaux : Nombre : _____ Superficie : _____

Type de culture : _____

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$

5. Identification sur l'exécutant des travaux

<input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Gestionnaire de projet	
Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :		N° de NEQ :	
Téléphone :			

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Certificat d'implantation par un arpenteur-géomètre pour toute nouvelle construction d'un bâtiment pour l'usage fermette, ce document devra indiquer : <ul style="list-style-type: none">• la projection au sol du ou des bâtiments à être érigés par rapport aux lignes de lot et aux marges particulières, conformément aux dispositions du règlement de zonage;• s'il y a déjà des bâtiments sur ce ou ces terrains,• dans le cas de terrains riverains à un milieu humide et hydrique, le certificat d'implantation devra indiquer la ligne des hautes eaux, dans un rayon de cinquante (50) mètres du bâtiment, le lieu d'entreposage, enclos ou abris d'animaux;• le cas échéant, le certificat doit indiquer la présence d'un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine dans un rayon de cent (100) mètres.
<input type="checkbox"/>	Plans à l'échelle de la construction comprenant : <ul style="list-style-type: none">- Matériaux- Dimensions du bâtiment accessoire et des portes et/ou fenêtres- Hauteur.
<input type="checkbox"/>	Description des animaux prévus (le nombre et l'espèce pour chacune des catégories).
<input type="checkbox"/>	Le mode de disposition et le lieu d'entreposage des boues et fumiers.
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement de tarification en vigueur – 60 \$.
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire, le cas échéant.
	Durée du certificat : Douze (12) mois.
<i>* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.</i>	

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel de la dernière mise à jour du règlement administratif 622-2021 et le texte apparaissant sur cette version du formulaire.

